



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-59868>

Département(s) de publication : **59**

Annonce n° **25-59868**

Travaux

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : ETABLISSEMENT FRANCAIS DU SANG HAUTS-DE-FRANCE - NORMANDIE

Correspondant : MME MANTEAU Annie-Claude, Directrice

Adresse : 20 Avenue Pierre Mauroy, 59120 LOOS

Coordonnées :

Téléphone : 0328542299

Télécopieur : 0372271728

Poste :

Courriel : hfno-marches-publics@efs.sante.fr

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.marches-publics.gouv.fr>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : La présente consultation a pour objet le réaménagement de l'accueil et des guichets du laboratoire d'Immunohématologie et de Délivrance de PSL de Caen.

Lieu d'exécution : 1 rue du Professeur Joseph Rousselot, 14000 Caen

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : L'objectif principal de l'intervention est de réaliser un agrandissement de la zone du guichet, de modifier les systèmes de passe-glacières et de transmission des contenants. La façade extérieure du centre de santé sera également repeinte. En plus du guichet, le secrétariat et la préparation des produits seront également modifiés. Le marché public issu de la présentation consultation est un marché ordinaire traité à prix global et forfaitaire.

Tableau représentant les caractéristiques principales du marché :

Retrait du dossier de consultation : Le dossier de consultation est téléchargeable en se connectant à : <http://www.marches-publics.gouv.fr> (réf : pour accéder au dossier sur la plateforme :

2023EFS_HFNO306 TRAVAUX DE REAMENAGEMENT DE L'ACCUEIL DE L'IH DEL DE CAEN). Les candidats sont invités à s'identifier lors du retrait du dossier de consultation afin qu'ils puissent être informés des modifications apportées au dossier de consultation.

Conformément à l'article R.21317 du code de la commande publique, les plis doivent obligatoirement

être remis par voie dématérialisée, à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr, hormis en cas de remise d'une copie de sauvegarde (R.213211 du code susvisé).

Aide : Les candidats peuvent consulter la rubrique Aide à l'adresse suivante : <http://www.marches-publics.gouv.fr>. Le guide d'utilisation de la plateforme est disponible sur cet onglet. En outre, en cas de question ou difficulté particulière rencontrée sur la plateforme, la création d'une demande d'assistance en ligne est un prérequis obligatoire pour contacter le support téléphonique. Un message de confirmation vous sera transmis alors avec la référence de la demande d'assistance, ainsi que le numéro de téléphone du support.

L'envoi de l'offre par voie dématérialisée via la plateforme PLACE peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis, sur support physique électronique (cdrom, dvdrom, clé Usb) ou sur support papier. Depuis le 1er janvier 2023, les soumissionnaires ont également la possibilité d'envoyer la copie de sauvegarde par voie dématérialisée via PLACE ou tout outil répondant aux critères réglementaires des communications électroniques. Les modalités de présentation et de transmission de la copie de sauvegarde sont présentées dans le règlement de la consultation (article 3.2.6). Après élimination des offres inappropriées, et irrégulières ou inacceptables, le marché est attribué au candidat ayant présenté l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le règlement de la consultation (article 1.10.2), et de leur pondération.

Préalablement à l'établissement des offres une visite sur le site suivant est obligatoire. Le site est situé au 1, rue du Professeur Joseph Rousselot, 14000 Caen. La prise de rendez-vous doit se faire auprès des services techniques de l'ETS – HFNO à l'adresse suivante : David.monnier@efs.sante.fr. Les participants à ces visites doivent impérativement transmettre par courriel à l'adresse susmentionnée les éléments ci-après : Nom, prénom ; Entreprise et fonction dans l'entreprise ; Numéro de téléphone et adresse messagerie électronique. Le jour de la visite, les participants à la visite du site doivent se munir d'une pièce d'identité. Les questions posées par les candidats lors de la visite seront reportées sur le procès-verbal de visite. Les éléments de réponse seront transmis à tous les candidats par écrit via la plateforme de dématérialisation PLACE. Tout candidat n'ayant pas effectué la visite obligatoire verra son offre déclarée irrégulière.

Négociations : Les modalités de négociations sont présentées à l'article 1.10.3 du règlement de la consultation.

Prestations supplémentaires éventuelles (PSE) : La présente consultation comporte plusieurs prestations supplémentaires éventuelles. Ces dernières sont obligatoires. Prestation supplémentaire éventuelle : Dépose complémentaire de sol (détaillé dans le CCTP lot 1). Prestation supplémentaire éventuelle : Sol souple zone distribution y compris prestations préparatoires (ragréage) et finitions (barres de seuil) (détaillé dans le CCTP lot 1). Prestation supplémentaire éventuelle : Fresque (détaillé dans le CCTP lot 3). Prestation supplémentaire éventuelle : Travaux préparatoires à peinture intérieure (détaillé dans le CCTP lot 3). Prestation supplémentaire éventuelle : Peinture intérieure sur supports plâtre (détaillé dans le CCTP lot 3).

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

15 mois à compter de la notification du marché.

Le marché public prendra effet à compter de sa date de notification et se terminera à la fin de l'année de parfait achèvement, le cas échéant prolongée. Pour mémoire, le délai de la garantie de parfait achèvement est de douze mois à compter de la date de réception. Ce délai peut être prolongé si les réserves signalées ne sont pas toutes levées à la fin de cette période. Le délai est fixé par le calendrier prévisionnel d'exécution et courra à compter de la date fixée par l'ordre de service de démarrage de la période de préparation des travaux. La durée prévisionnelle des travaux est de 3 mois. Les différents délais d'exécution du marché sont précisés dans le CCAP. Il est demandé une réception des ouvrages au plus tard le 1er décembre 2025.

Section 5 - Conditions relative au marché

Cautionnement et garanties exigés : Le marché public prévoit une retenue de garantie égale à 5 % du montant TTC du marché public, et augmentée des avenants éventuels.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Le marché est traité à prix révisable, global et forfaitaire. Le mode de règlement du marché choisi par l'EFS est le virement. Les offres seront établies en euros. Le délai global de paiement est de 60 jours pour l'EFS conformément aux règles de la comptabilité publique et aux dispositions des articles R.2191-1 à R.2191-63 du Code de la commande publique. L'attention des candidats est attirée sur le fait que s'ils veulent renoncer aux bénéfices de l'avance prévue dans les pièces du marché, ils doivent le préciser à l'acte d'engagement. Le marché public est financé par les fonds propres de l'EFS.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Il est accepté d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par le candidat, si celui-ci n'a pas accès à ces certificats ou n'a aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

Commentaire sur les justifications : Les documents à produire sont ceux joints à la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Prix : 50%
- Valeur technique : 40%
- Valeur développement durable : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 23/06/2025 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 6 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
2023EFS_HFNO306

Renseignements complémentaires : Les demandes de renseignement complémentaire doivent être adressées par voie électronique, au plus tard 10 jours francs avant la date limite de remise des offres, sur la plateforme de dématérialisation PLACE à l'adresse URL suivante : <https://www.marches-publics.gouv.fr> et à la rubrique correspondant à la consultation. Le candidat devra joindre un fichier, à l'appui de sa demande, si celle-ci dépasse les 250 caractères, limite de l'espace de saisie de la plateforme. Les réponses aux renseignements complémentaires seront communiquées par l'EFS, au plus tard 6 jours francs avant la date limite de remise des offres. Organisation chargée des procédures de recours : TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE LILLE - 5 Rue Geoffroy Saint Hilaire CS 62039 - 59014 LILLE CEDEX. Informations relatives aux délais de recours: Le candidat peut, s'il le souhaite, exercer un référé précontractuel contre la présente procédure de passation, devant le président du tribunal administratif compétent, avant la signature du marché public ou de l'accord-cadre, conformément aux dispositions des articles L.551-1 à -12 du code de justice administrative. - Référé contractuel : 31 jours à compter de la publication d'un avis d'attribution du contrat au JOUE ou pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, à compter de la notification de la conclusion du contrat (articles L.551-13 à L.551-23 et R.551-7 à R.551-10 du CJA). - Personnes qui ont un intérêt de conclure le contrat et susceptibles d'être lésés par des manquements aux obligations de publicité et de mise en concurrence. - Recours en contestation de la validité du contrat : 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Pour les marchés passés en procédure formalisée, la publication d'un avis d'attribution au JOUE suffit à déclencher ce délai. - Concerne les tiers et concurrents évincés par la conclusion du contrat. - Recours en excès de pouvoir et/ou indemnitaire contre les décisions faisant grief dans les deux mois à compter de leur publication ou notification à des tiers. A titre accessoire, un recours au fond, un référé suspension peut être formé, dans les conditions prévues à l'article L.521-1 du CJA.

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse à laquelle les offres/candidatures/demandes de participation doivent être envoyées :

Coordonnées :

Poste :

Conditions de remise des offres ou des candidatures : Conformément à l'article R.2132-7 du code de la commande publique, les plis doivent obligatoirement être remis par voie dématérialisée, à l'adresse suivante : www.marches-publics.gouv.fr

Section 13 - Renseignements relatifs aux lots

Possibilité de présenter une offre pour un lot

Possibilité de présenter une offre pour plusieurs lots

- **Lot(s) 1 - Aménagement**

Etendue ou quantité : CPV : 44115800 - Aménagements intérieurs de bâtiment

- **Lot(s) 2 - Paillasse**

Etendue ou quantité : CPV : 44115800 - Aménagements intérieurs de bâtiment

- **Lot(s) 3 - Peinture**

Etendue ou quantité : CPV : 44115800 - Aménagements intérieurs de bâtiment

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 27/05/2025